



Avril 2024

Projet « La lumière à Kona »

Contexte :

Les pays en développement sont aujourd'hui conscients du défi que leur impose la mise en place d'une énergie propre et économe dans leur processus de développement économique, sanitaire et social et de lutte contre la pauvreté.

Certains programmes nationaux ont fait de l'accès à l'électricité leur priorité

L'association s'est donc donné comme objet de favoriser le développement de l'électrification en zone rurale et périurbaine dans l'Afrique subsaharienne et notamment dans le Cercle de Mopti au Mali.

Localisation :

L'Association Energie Déplacement Environnement EDEN intervient dans un premier temps La connaissance du terrain et les partenaires éventuels déjà identifiés : ont motivé le choix de la zone d'intervention de notre projet.

Le maire de est très favorable à notre initiative et soutient vivement le projet
Compte tenu de la répartition géographique très disséminée de la population de dans de nombreux villages, il n'est pas réaliste d'envisager une couverture totale et immédiate en panneaux photovoltaïques.

Partenariats

Notre projet nécessite un partenariat avec des collectivités territoriales françaises dont la politique de développement se reconnaît dans notre projet (La Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines, le Conseil Général des Yvelines et le Conseil régional Ile de France ont été contactés. Des syndicats d'électrification de l'Ile de France sont également sollicités. Une entreprise du secteur des énergies renouvelables souhaite nous accompagner dans cette action de développement d'électrification rurale et nous souhaitons faire appel au secteur privé.

Nous souhaitons vivement le concours d'autres ONG qui connaissent la géographie l'histoire et les coutumes du terrain comme Action Mopti afin que le développement soit harmonieux et bien perçu par les populations locales

Les institutionnels Français et Maliens seront également intégrés au projet : la Direction de l'Action Internationale de l'ADEME en France ; EdM (Electricité du Mali), l'AMADER (Agence Malienne pour le Développement de l'énergie Domestique et de l' Electrification Rurale), ainsi que ESF (Electriciens sans Frontière) qui agissent au Mali sur beaucoup de sites.

La méthodologie de notre association

Notre première priorité est de partir des besoins en énergie des populations et du contexte dans lequel cette énergie peut être produite et distribuée. Nous prenons également en compte les conditions économiques administratives et politiques du territoire concerné. Notre ligne directrice est d'œuvrer pour un développement durable et partagé.

La lumière sera fournie par des panneaux photovoltaïques dimensionnés pour alimenter deux lampes et une prise par maison ou par des lampes rechargeables celles-ci seront rechargées dans un local alimenté en électricité photovoltaïque, dans les villages choisis par la mairie de Konna.

Le projet pluriannuel est composé de quatre phases

- Une étude de définition des besoins et de faisabilité technique économique juridique et sociale du projet (une étude de définition des besoins et de faisabilité technique économique et sociale du projet a été réalisée en 2009)
- La mise en place d'une opération pilote afin de tester le projet en vraie grandeur sur tous ses aspects nécessaires pour valider les conclusions de l'étude,
- Après évaluation du pilote (économique, technique, juridique et sociétale) réalisation progressive de l'opération sur les autres villages, l'objectif sur 3 ans serait de couvrir environ 500 foyers
- Evaluation et suivi de l'opération

Le rôle de l'association

Nous nous sommes donné comme rôle de faciliter la mise en place (installation, maintenance, éducation et le développement économique), par les acteurs locaux, des moyens de production nécessaires à l'électrification par panneaux photovoltaïques de l'habitat rural ainsi que certains équipements publics dans les hameaux isolés et dépourvus de réseau électrique.

- Etude du contexte et étude des besoins
- Elaboration du projet
- Recherche du financement des investissements
- Accompagnement du projet par de la formation professionnelle au photovoltaïque, de la sensibilisation scolaire et de l'information des habitants
- Suivi de la réalisation des investissements, sélection, avec les responsables locaux d'un opérateur Malien pour la maintenance et la gestion des installations ainsi que la collecte de la redevance des consommations d'électricité, assurant ainsi la pérennisation économique du projet
- Evaluation de la phase pilote

Par ailleurs l'association n'est pas propriétaire de matériel sur place, ni employeur, ni fournisseur d'énergie, elle se donne les moyens de faire prendre en compte ces actions par l'opérateur Malien

Le fonctionnement économique du projet

La famille raccordée à l'électricité verse tous les mois par contrat 4.000 FCFA (6 €). La redevance de 6 € et les recettes des recharges pour les lampes rechargeables doivent alimenter, dans des proportions variables, trois fonctions :

- l'entretien (y compris le renouvellement des batteries) et le suivi des installations, soit 3 €
- le propriétaire des installations, qui sera chargé de réinvestir sur place dans l'électrification photovoltaïque. Il pourra ainsi investir dans de nouvelles installations avec validation sous le contrôle technique d'EDEN, pour d'autres villages, soit 2,5 €
- La sensibilisation, la formation, l'évaluation, le montage de nouveaux projets de développement durable et l'animation de l'opération seront assurés par l'association EDEN ou son mandant local, soit 0,5 €

Ces propositions sont à affiner en particulier au regard du droit Malien et des us et coutumes du pays (il est envisageable que le propriétaire des installations photovoltaïques soit aussi l'exploitant)

Le montage économique crée un système pérenne de fourniture de l'électricité et de revenu à une entreprise locale, soutenue par un financement dégressif d'un poste, (aide au démarrage prévue)

Au-delà des 3 ans, les investissements nécessaires aux 500 logements seront réalisés, la formation sera effectuée, la société gestionnaire des installations aura été aidée pendant 3 ans. La redevance liée au forfait de consommation d'électricité qui sera perçue sur 500 logements (en moyenne à 5 €/mois) devrait apporter 2 500€ mois à la société, cela devrait permettre de payer un salaire, de réaliser les petits travaux et d'effectuer le remplacement des batteries

Les soutiens financiers et les partenariats

Les partenariats :

- l'ONG nationale Electricien sans Frontière,
- l'ONG locale Action Mopti
- La Fondation Energie pour le Monde

Les soutiens financiers :

- La Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines
- Le Conseil Général des Yvelines
- Des syndicats intercommunaux d'électrification d'Ile de France
- L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

Les soutiens Maliens

- L'AMADER
- La commune de Konna

Plan d'action à trois ans

	Etude de faisabilité technico économique.
	Préparation de la mise en place de l'opération pilote, recherche de financements, acquisition des matériels du pilote. Organisation pratique du système de fourniture de l'énergie. Formations des acteurs techniques
	Acquisition des matériels du pilote. Organisation pratique du système de fourniture de l'énergie. Formations des acteurs techniques Réglages techniques et de fonctionnement du dispositif, de la société malienne de gestion et de maintenance, formations auprès des scolaires et des habitants.
	Premières évaluations Continuation des installations. Développement des installations, poursuite des installations sur de nouveaux villages
	Développement du système après maturité technique et économique et généralisation sur les autres villages en fonction de l'évaluation

BUDGET "La LUMIERE A KONNA"

Recettes		Dépenses	
		<u>GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION</u>	
Contribution EDEN	1 000,00	Local de recharge, équipé (panneaux photovoltaïques et batteries)	5 000,00
Contributions entreprises privées	1 200,00	Matériel (kits photovoltaïques)	24 000,00
Subventions communauté d'agglomération CASQY	2 500,00	Petit Matériel-fournitures	1 200,00
Subventions Conseil Général des yvelines	10 750,00	Documentation	200,00
ESF	3 500,00	Cotisations diverses	100,00
SIGEIF	10 000,00	Déplacements, missions, transport matériel	4 000,00
ADEME	15 000,00	Téléphone	200,00
		TOTAL GROUPE I	34 700,00
		<u>GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL</u>	
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (Etudes)	2 500,00
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (Formation)	4 000,00
		Soutien à l'emploi local (correspondant local et société de maintenance et gestion)	1 000,00
		Impôts, taxes	
		Autre charges de personnel: gratification stagiaires (3*398,13)	1 100,00
		TOTAL GROUPE II	8 600,00
		<u>GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE</u>	
		Primes d'assurances	150,00
		Etudes et recherches	200,00
		Information, publications, relations publiques	200,00
		Services bancaires et assimilés	100,00
		TOTAL GROUPE III	650,00
TOTAL RECETTES	43 950,00	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	43 950,00

50% du projet 21 975,00

Versements extérieurs confirmés autres que le CG78 (ESF en attente) 28 700,00

contribution réserve EDEN 1 000,00

Soit au 20 10 2010 29 700,00